



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# **GRANDE CAMPAGNE D'ÉTÉ DE PROMOTION DE LA PROPRETÉ PUBLIQUE SUR LE RÉSEAU ROUTIER WALLON !**

---

01 juillet 2016 - **Ce vendredi, Maxime PREVOT, Ministre wallon des Travaux publics et de la Sécurité routière, et Carlo DI ANTONIO, Ministre wallon de l'Environnement, ont lancé une grande campagne de sensibilisation à la propreté publique.**

A l'heure des départs en vacances et du pic de fréquentation sur le réseau routier, **l'objectif** est le suivant : **inviter les usagers du réseau routier wallon à respecter la propreté le long des routes et autoroutes de Wallonie ainsi que sur les aires de repos.**

Cette campagne est organisée par la SOFICO et la cellule Be WaPP durant tout le mois de juillet.

### **ETAT DES LIEUX**

Si les déchets sauvages sont **source de pollution**, ils ont également un **impact négatif sur l'attractivité** de notre Région.

De plus, des avaloirs bouchés par la présence de débris sont susceptibles de provoquer des accumulations d'eau, sources de **risques d'aquaplanage**.

Enfin, les déchets qui jonchent nos routes engendrent des **coûts de nettoyage considérables** pour la collectivité.

- En 2015, environ 2.000 tonnes de déchets ont été ramassés sur les aires autoroutières wallonnes (sans compter ceux ramassés sur les aires concédées) pour un montant d'environ 2 millions €.
- Ces dernières années, sur l'ensemble des autoroutes et nationales de Wallonie, 6.000 tonnes de déchets ont été ramassées en moyenne par an.
- En 2015, rien que sur les autoroutes et les principales nationales wallonnes, le ramassage de déchets a coûté environ 7,5 millions €.

## DEUX ACTIONS AVEC UN OBJECTIF COMMUN

Face à ces constats, les Ministres Maxime PREVOT et Carlo DI ANTONIO ont décidé de sensibiliser les usagers du réseau routier wallon à adopter un comportement plus responsable en matière de propreté publique.

Une première action, à l'initiative de la SOFICO, s'attaquera au dépôt de déchets clandestins sur les aires de repos.

La seconde action, menée par la cellule Be WaPP, incitera les automobilistes à être plus respectueux de la propreté sur le réseau routier wallon et les aires de repos.

### **1) UNE ANIMATION POUR CHANGER LE COMPORTEMENT DES AUTOMOBILISTES**

Mégot, trognon de pomme, canette,... Trop d'automobilistes se débarrassent sans vergogne de leurs déchets en les jetant par la fenêtre de leur véhicule.

Tous ces gestes relèvent de la même dynamique : aussitôt consommé, aussitôt jeté, sans passer par la case poubelle.

Un effet d'entraînement est également constaté : « Si tout le monde le fait, alors je peux le faire aussi ». C'est ainsi que la saleté attire la saleté.

Pour tenter d'enrayer le phénomène, **une action ludique de sensibilisation à la propreté publique lors des trajets en voiture sera menée par la cellule Be WaPP sur 4 aires autoroutières** lors des principaux week-ends de départ en vacances:

- 01 et 02 juillet : sur l'aire de Saint-Ghislain – TEXACO (vers France),
- 15 et 16 juillet : sur l'aire de Wanlin – TOTAL (vers Lux /France),
- 20 et 21 juillet : sur l'aire de Barchon – SHELL (vers Allemagne),
- 30 et 31 juillet : sur l'aire de Sprimont – Q8 (vers Lux /France).

Des **déchets sauvages géants** seront installés aux entrées des aires de repos pour attirer l'attention des automobilistes.

Un **stand « Propreté »** sera accessible aux voyageurs. En y déposant les déchets produits lors de leur trajet, ils pourront participer à un **concours**. En jeu ? Une semaine de vacances à Corfou dans un hôtel ECO, des week-ends gastronomiques en Wallonie ainsi que des paniers de produits wallons.

Des **animateurs** proposeront également aux conducteurs une animation pour les conscientiser à l'importance du maintien de la propreté publique lors de leurs déplacements en voiture.

Des « **Ambassadrices de la propreté** » sillonneront l'aire de repos et inviteront les vacanciers à déguster leur première glace de vacances sur le stand dédié à l'opération.

Enfin, une petite **poubelle de voiture réutilisable sera fournie à tous les visiteurs** de l'aire de repos afin de poursuivre leur voyage en toute... propreté !



Pour rappel, le 1<sup>er</sup> février 2016, le Ministre de l'Environnement Carlo DI ANTONIO et les entreprises qui mettent des produits emballés sur le marché belge, à savoir Fost Plus, Fevia et Comeos, ont signé un **accord de partenariat** visant à améliorer la propreté publique en Wallonie.

Fruit de cet accord, la **Cellule Be WaPP**, est chargée de la mise en œuvre du Plan wallon initié par le d Ministre de l'Environnement Carlo DI ANTONIO visant à lutter contre les incivilités environnementales et à améliorer la propreté publique en Wallonie et baptisé **Plan BE WaPP – Pour une Wallonie Plus Propre**.

Faisant de la propreté publique une priorité, **le Ministre de l'Environnement a renforcé les sanctions minimales relatives aux incivilités environnementales.**

Ainsi, **le montant de la transaction en cas d'abandon de mégot, de canette ou de chewing-gum est de 100 € depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016** (contre 50 € précédemment). Cette mesure vise les délits environnementaux les plus courants et à dissuader au maximum les auteurs de ceux-ci.

**Seuls 47% des Belges se sentent coupables lorsque qu'ils posent un acte ou adoptent un comportement nuisible à l'environnement.** Ce chiffre place la Belgique bien en dessous de la moyenne internationale (63%).

***Pour Carlo DI ANTONIO, au-delà de l'essentielle sensibilisation à la propreté publique, il est donc nécessaire de renforcer les mesures éloignant toute forme d'impunité afin de faire évoluer durablement les mentalités.***

## 2) UNE CAMPAGNE D’AFFICHAGE CONTRE LES DÉPÔTS DE DÉCHETS CLANDESTINS SUR LES AIRES DE REPOS

Durant ce mois de juillet, la SOFICO consacrera sa campagne d’affichage à **la lutte contre les dépôts de déchets clandestins sur les aires autoroutières**, un phénomène qui est déploré tout au long de l’année et qui touche davantage les aires non concédées.

Le Ministre Maxime PREVOT et la SOFICO souhaitent ainsi rappeler que les poubelles qui se trouvent sur les aires de repos sont destinées à récolter **uniquement les déchets générés par les usagers lors de leurs trajets ou lors de leurs pauses**. Il est strictement interdit de déposer **dans ces poubelles ou en dehors** de celles-ci, des sacs poubelles qui contiendraient d’autres types de déchets, par exemple, des déchets ménagers provenant du domicile de l’usager.

Toute personne qui dépose ce type de déchets inappropriés dans la poubelle des aires, ou en dehors, sera verbalisée par la Police domaniale et se verra infliger une **amende de minimum 150 €** (correspond au dépôt d’un sac). Ce montant sera bien sûr majoré en fonction du nombre du sac déposé, de la nature du dépôt et en cas de récidive. Les montants peuvent ainsi grimper jusqu’à plusieurs milliers € en cas de dépôts de plusieurs mètres cubes de déchets.

### Affiches et stickers :

La campagne sera visible pendant tout le mois de juillet sur les 300 panneaux qui bordent les autoroutes et les principales nationales de Wallonie. Affiche téléchargeable via ce [lien](#).



Une déclinaison de cette affiche, sous forme d’autocollant, sera également posée sur chaque poubelle des aires autoroutières : Autocollant téléchargeable via ce [lien](#).



Par ailleurs, afin de poursuivre l'amélioration du réseau routier régional wallon, le Ministre Maxime PREVOT a fixé des **nouvelles règles en matière d'entretien des routes** en collaboration avec le SPW et la SOFICO. En effet, en marge du Plan Infrastructures 2016-2019, afin d'uniformiser, de renforcer et de professionnaliser les pratiques dans les 42 districts routiers et autoroutiers wallons, le SPW et la SOFICO ont conçu et mis en pratique une nouvelle politique d'**Entretiens Cycliques ordinaires** (« E.C.O. ») sur les 8.375 km du réseau wallon. Il était régulièrement constaté des différences importantes suivant les lieux comme, par exemple, le fauchage qui était réalisé trois fois à un endroit et une seule fois à d'autres. Cette pratique, mise en place depuis un an, vise à obtenir des abords routiers de plus en plus soignés et propres.

Enfin, le Ministre des Travaux publics Maxime PREVOT rappelle que, globalement pour la propreté de l'ensemble du réseau régional (ramassage des déchets, nettoyage divers, ...) des budgets wallons et de la SOFICO mobilisent environ **25 millions € annuellement**.

### **CONTACTS PRESSE:**

Audrey Jacquiez – Porte-parole du Ministre Maxime PREVOT – 0497/161.861

Marie Minet – Porte-parole du Ministre Carlo DI ANTONIO – 0497/88.84.75

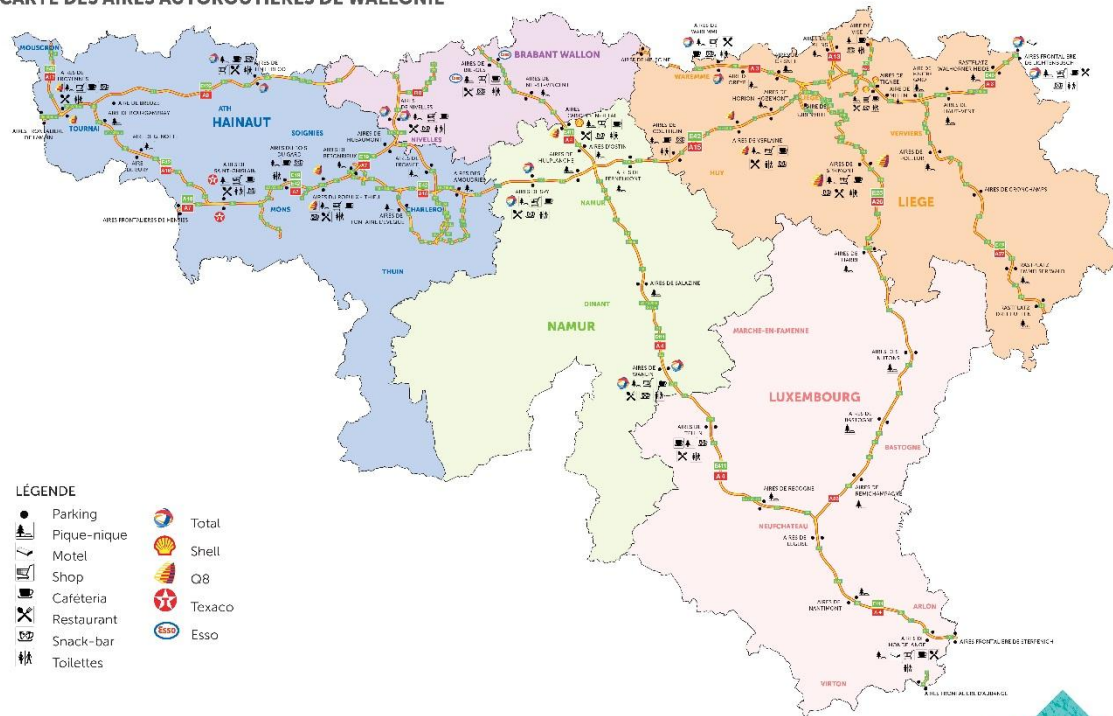
Valérie Cartiaux – Porte-parole de la cellule BeWaPP – 0475.99.95.63

Héloïse Winandy – Porte-parole de la SOFICO – 0495/28.43.46

## ANNEXE AU COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Wallonie compte une **soixantaine d'aires autoroutières**. Parmi celles-ci, une **vingtaine sont concédées** à des pétroliers ou à des PME qui y assurent l'entretien et une offre de services (sanitaire 24/24, station essence, shop et restauration avec large horaire d'ouverture).

CARTE DES AIRES AUTOROUTIÈRES DE WALLONIE



- LÉGENDE
- Parking
  - Pique-nique
  - Motel
  - Shop
  - Cafeteria
  - Restaurant
  - Snack-bar
  - Toilettes
  - Total
  - Shell
  - Q8
  - Texaco
  - Esso

WWW.SOFICO.ORG



La carte des aires autoroutières de Wallonie est téléchargeable via ce lien : <https://dl.dropboxusercontent.com/u/9235515/Carte%20aires.rar>

AVEC LA COLLABORATION DE :

